

# LE POINT SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU QUÉBEC

## MESSAGE DE LA MINISTRE DES FINANCES

M<sup>me</sup> Monique Jérôme-Forget  
ministre des Finances,  
ministre des Services gouvernementaux,  
ministre responsable de l'Administration gouvernementale  
et présidente du Conseil du trésor

Le 4 novembre 2008



Ce document est imprimé sur du papier entièrement recyclé, fabriqué au Québec, contenant 100 % de fibres postconsommation et produit sans chlore élémentaire.

Le point sur la situation économique et financière du Québec  
MESSAGE DE LA MINISTRE DES FINANCES  
Le 4 novembre 2008

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Novembre 2008  
ISBN 978-2-550-54515-6 (Imprimé)  
ISBN 978-2-550-54516-3 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2008

## **Message de la ministre des Finances**

La crise financière née aux États-Unis se propage à l'ensemble des continents et annonce un sévère ralentissement de l'économie mondiale. Toutefois, grâce à la gestion rigoureuse des finances publiques des cinq dernières années et aux gestes posés par le gouvernement pour soutenir l'emploi, le Québec est dans une position favorable pour faire face au ralentissement.

Cette crise financière est d'une telle ampleur qu'elle a entraîné la disparition de grandes institutions financières, un resserrement du crédit bancaire et un recul marqué des marchés boursiers.

Pour atténuer les effets d'un resserrement du crédit, les banques centrales des pays industrialisés ont adopté des mesures exceptionnelles. Elles ont coordonné la diminution sensible de leur taux d'intérêt directeur et ont injecté massivement des liquidités dans le système financier.

La crise financière affecte maintenant l'économie réelle, freinant l'investissement, le commerce international, la consommation et l'emploi dans plusieurs régions du monde.

De fait, la croissance des pays industrialisés ralentira fortement cette année et l'an prochain. D'une croissance de 2 % à 3 % en 2007, elle se situera autour de 1 % cette année et à moins de 1 % en 2009.

Le Québec est l'une des économies les plus ouvertes au monde. Notre produit intérieur brut repose à 50 % sur les exportations, et 75 % de nos exportations internationales sont destinées aux États-Unis. Le Québec est donc directement touché par le ralentissement économique.

Nous ne pouvons éviter le ralentissement de l'économie mondiale. Toutefois, nous devons nous y préparer. Nous devons agir de manière à en réduire les conséquences.

C'est ce que notre gouvernement fait depuis 2003.

Nous avons géré nos finances publiques avec rigueur et prudence au cours des cinq dernières années.

Nous avons également soutenu l'emploi et l'investissement et protégé le pouvoir d'achat des Québécois.

Le Québec n'a jamais été aussi bien préparé pour faire face à un ralentissement économique.

\*\*\*

Notre gestion rigoureuse des dépenses budgétaires, conjuguée à la très bonne performance de l'économie du Québec, nous a permis d'accroître notre marge de manœuvre à l'aube du ralentissement économique.

- J'annonce que le gouvernement du Québec a dégagé un surplus budgétaire supplémentaire de 484 millions de dollars au cours de l'exercice 2007-2008.

Ce résultat est le fruit de notre discipline, du leadership du premier ministre et du travail d'équipe de mes collègues.

Il témoigne d'un contrôle rigoureux des dépenses. Depuis 2003, notre gouvernement a maintenu le rythme moyen de la croissance annuelle des dépenses de programmes à 4,5 %, comparativement à 6,5 % pour la moyenne des provinces canadiennes.

Il témoigne également de la bonne performance économique du Québec, stimulée notamment par les réductions d'impôt, le règlement sur l'équité salariale, le lancement de notre plan pour la réfection de nos infrastructures et les mesures pour encourager nos entreprises à investir.

Nous sommes aujourd'hui bien préparés pour faire face au ralentissement économique.

Le surplus dégagé au terme de l'année 2007-2008 s'ajoute à la réserve de 1,8 milliard de dollars constituée, par souci de prudence, lors du dernier budget.

Avec une réserve de 2,3 milliards de dollars, y compris une réserve pour éventualités de 200 millions qui demeure inutilisée, le Québec est bien préparé pour faire face aux intempéries.

- Grâce à cette réserve, j'annonce que les finances publiques du Québec demeureront équilibrées cette année et l'an prochain.

Le maintien de l'équilibre budgétaire continuera d'exiger une gestion rigoureuse des dépenses de programmes. Néanmoins, notre bonne gestion nous permet aujourd'hui, par rapport au *Budget 2008-2009*, de relever la croissance des dépenses à 4,4 % en 2008-2009 et à 3,2 % en 2009-2010.

\*\*\*

Notre gouvernement a été vigilant. Dès les premiers signes de ralentissement, nous avons agi avec détermination pour soutenir l'emploi et protéger le pouvoir d'achat des Québécois.

- Pour soutenir l'emploi dans toutes les régions, nous avons investi massivement dans les infrastructures publiques et le développement énergétique. En 2008, ces investissements atteignent 12,4 milliards de dollars, c'est-à-dire près de 8 milliards en infrastructures et 4,5 milliards en développement énergétique. En 2009 et 2010, ils atteindront 13,5 milliards pour chacune des deux années.

Pour mesurer l'importance de ces investissements sur l'économie québécoise, il convient de préciser que 1 milliard de dollars d'investissements en infrastructures entraîne la création de 8 000 emplois directs. À titre de comparaison, rappelons qu'entre 1998 et 2003, les investissements publics annuels du gouvernement étaient en moyenne de 2,5 milliards.

Sous notre gouvernement, l'investissement public annuel dans l'économie québécoise a donc triplé.

Le gouvernement verra à accélérer le rythme des investissements en infrastructures publiques pour soutenir davantage l'emploi. D'ailleurs, tous les gouvernements provinciaux se sont engagés à accélérer leurs investissements dans les infrastructures publiques lors de la dernière rencontre du Conseil de la fédération en octobre dernier, à Montréal.

- Pour protéger le pouvoir d'achat des Québécois, nous avons baissé les impôts de plus de 1 milliard de dollars. Cette baisse d'impôt représente, pour une famille, un gain pouvant totaliser 2 000 \$.
- Pour soutenir les travailleurs, le gouvernement a mis en œuvre le Pacte pour l'emploi. C'est un investissement de 1 milliard de dollars sur trois ans, en partenariat avec le secteur privé, dans la formation des travailleurs, l'acquisition de nouvelles qualifications, le soutien aux prestataires de l'aide sociale qui veulent retourner en emploi et dans l'embauche de nouveaux arrivants.
- Pour soutenir nos entreprises, nous avons éliminé la taxe sur le capital pour le secteur manufacturier et introduit un crédit d'impôt à l'investissement. Dans l'ensemble, les entreprises bénéficient d'un allègement fiscal totalisant 880 millions de dollars en 2008-2009 et 1,2 milliard en 2009-2010.

- Pour aider les secteurs en difficulté à relever le défi de la forte concurrence internationale, le gouvernement a mis en œuvre des plans d'actions, qui totalisent plus de 2 milliards de dollars :
  - le Plan d'action en faveur du secteur manufacturier de 621 millions sur quatre ans;
  - le Plan de soutien au secteur forestier de près de 1,4 milliard sur cinq ans;
  - la Stratégie de l'industrie québécoise de la mode et du vêtement de 82 millions sur trois ans.
- De plus, nous avons consacré près de 900 millions de dollars sur trois ans dans la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation.

Notre plan a été salué par les économistes.

Tour à tour, le Mouvement Desjardins, la Banque Nationale et la Banque Royale ont estimé que le plan de notre gouvernement contribuait à maintenir l'économie du Québec en zone de croissance. D'ailleurs, le plan québécois a été suivi : par exemple, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan ont, elles aussi, réduit les impôts et augmenté les investissements publics.



Quand la plus importante économie du monde trébuche sur le pas de notre porte, il est inévitable que notre maison soit secouée. Malgré cela, nous croyons que le talent et le savoir-faire des Québécois, combinés à la détermination de notre gouvernement, devraient permettre à la croissance de se poursuivre.

- Ainsi, nous prévoyons que la croissance économique du Québec s'établira à 0,8 % en 2008 et à 0,6 % en 2009.

Selon la majorité des économistes du secteur privé, la reprise économique devrait se manifester dès le début de 2010.

\*\*\*

La rigueur de notre gestion nous a permis de dégager une marge de manœuvre que nous pouvons aujourd'hui consacrer à la mise en œuvre de nouvelles mesures ciblées pour soutenir davantage notre économie et le pouvoir d'achat des Québécois.

Ces mesures n'ont pas été élaborées en vase clos. Elles s'appuient sur des discussions soutenues entre notre gouvernement et nos partenaires économiques.

Le 8 octobre dernier, le premier ministre a annoncé la mise sur pied de trois tables de vigilance pour suivre de près l'évolution de l'emploi, de l'activité économique et des marchés financiers.

Plusieurs rencontres ont eu lieu et elles ont inspiré l'action de notre gouvernement.

De nouvelles mesures sont instaurées dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour protéger le niveau de vie des Québécois et soutenir la consommation des familles.

- J'annonce que le taux d'indexation des paramètres fiscaux pour 2009 s'établira à 2,36 % plutôt que le taux de 1,58 % prévu au *Budget 2008-2009*. Ce sont 136 millions de dollars de plus pour soutenir le pouvoir d'achat des Québécois.
- Pour les personnes âgées, j'annonce que le montant admissible au crédit d'impôt pour revenus de retraite passera de 1 500 à 2 000 \$. Ce sont 47 millions de dollars de plus pour 350 000 ménages à la retraite.
- Les prestations de solidarité sociale seront également indexées au taux de 2,36 %. En outre, j'annonce que les prestations des bénéficiaires aptes au travail seront désormais elles aussi pleinement indexées. Ce sont 66 millions de dollars de plus pour 332 000 ménages.

Le gouvernement du Québec a aussi fait des démarches auprès du gouvernement fédéral afin que des modifications à certaines règles en vigueur soient apportées.

- Ainsi, nous avons demandé au gouvernement fédéral que soit fixé à 73 ans plutôt qu'à 71 ans l'âge limite à partir duquel un épargnant est tenu de puiser dans ses fonds enregistrés d'épargne retraite. Ce délai supplémentaire de deux ans permettrait aux épargnants concernés d'avoir plus de temps pour bénéficier du rétablissement des marchés.
- Également, afin de soutenir le pouvoir d'achat des jeunes familles et de soutenir le marché domiciliaire, nous avons demandé le report, sans pénalités, du remboursement de 2009 d'un emprunt à un régime enregistré d'épargne-retraite effectué pour acheter une maison, ce qu'on appelle communément le RAP (régime d'accession à la propriété). Une telle mesure procurerait des liquidités de 300 millions de dollars à 382 000 ménages québécois.

Nous instaurons aussi de nouvelles mesures pour aider les entreprises à faire face à un possible resserrement du crédit :

- J'annonce un programme spécial de prêts et de garantie de prêts permettant aux entreprises d'avoir accès à un financement additionnel de 1 milliard de dollars. Ce programme sera administré par Investissement Québec.

Avec ce programme, le gouvernement garantira des prêts accordés à une entreprise afin de supporter son fonds de roulement ou de réaliser des investissements stratégiques.

Par ailleurs, la chute des marchés boursiers aura un impact sur les régimes complémentaires de retraite.

Pour faire face à cette conjoncture difficile, le gouvernement entend poursuivre l'objectif d'assurer la solvabilité des régimes, tout en tenant compte de la situation financière des entreprises ainsi que de l'intérêt des travailleurs et des retraités. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement entend impliquer à la fois le patronat, les syndicats et les retraités.

Il faut éviter qu'une détérioration temporaire de la situation financière de ces régimes n'affecte les entreprises, les travailleurs et ultimement les retraités.

À cette fin, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale dévoilera prochainement une série de mesures qui visent les régimes complémentaires de retraite à prestations déterminées. Celles-ci comprennent notamment :

- la mise en place de groupes de travail formés des représentants des milieux patronaux, syndicaux et municipaux, qui auront pour mandat de proposer des pistes de solution;

- l'application de normes pour les régimes de retraite confrontés à des situations particulières. Par exemple, la période d'amortissement des déficits de solvabilité pourrait être allongée (ex. : de 5 à 10 ans);
- l'engagement de mettre en application, au 31 décembre 2008, les normes actuarielles que l'Institut canadien des actuaires projette de mettre en vigueur en 2009, à condition qu'elles aient pour effet de réduire les déficits des régimes de retraite.

\*\*\*

Ces mesures ciblées s'ajoutent aux réductions d'impôt, aux investissements dans les infrastructures publiques ainsi qu'aux mesures de soutien aux travailleurs et aux entreprises pour permettre au Québec de traverser avec confiance cette période de turbulences.

Le gouvernement est également soucieux de bien préparer le Québec pour la reprise économique attendue au début de 2010.

Notre gouvernement met en œuvre une vision de l'avenir économique du Québec qui va accélérer et intensifier la reprise. Depuis plus d'un an, le premier ministre a commencé à bâtir avec tout le Québec un nouvel espace économique. La construction de ce nouvel espace est bien amorcée.

Ainsi, lors de la visite à Québec du président Sarkozy, le Québec et la France ont signé une entente, une première mondiale, sur la reconnaissance des acquis et des compétences. Cette entente permettra à un travailleur formé d'un côté de l'Atlantique d'exercer son métier de l'autre côté. C'est une partie de la réponse à un des plus grands défis économiques du Québec : le manque de main-d'œuvre.

Lors de cette visite, s'est également tenu le Sommet Canada – Union européenne pendant lequel un pas déterminant a été franchi vers des négociations formelles en vue d'une entente transatlantique de nouvelle génération entre l'Europe et le Canada. C'est le leadership du Québec qui est derrière ce rapprochement historique entre les deux continents.

Comme autre projet, il y a la négociation d'un partenariat économique avec l'Ontario dans le but de faire tomber les barrières qui nuisent au commerce.

Le Québec a aussi convaincu ses partenaires du Conseil de la fédération de mettre en place, d'ici le printemps prochain, une entente pancanadienne sur la mobilité de la main-d'œuvre. En vertu de cette entente, un travailleur qualifié pourra postuler à un emploi n'importe où au pays.

Le premier ministre a également dévoilé son intention d'enclencher une nouvelle phase de développement du nord du Québec pour, entre autres, mettre en valeur notre immense potentiel minier, énergétique et touristique. Le développement de nos ressources naturelles, notamment l'hydroélectricité, est un gage d'enrichissement collectif pour les décennies à venir.

Mis ensemble, ces cinq volets du nouvel espace économique – l'entente France-Québec, l'entente avec l'Europe, une entente de commerce avec l'Ontario, la mobilité pancanadienne de la main-d'œuvre et le Plan Nord – sont un véritable repositionnement du Québec.

Pour bien préparer le Québec à la reprise économique attendue dès le début de 2010, le gouvernement entend également poursuivre et intensifier ses efforts pour améliorer la formation des travailleurs afin de répondre à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui freine le développement économique, notamment en région.

Nous poursuivrons et intensifierons également nos efforts pour stimuler l'investissement des entreprises, l'innovation et le démarrage de nouvelles entreprises dans les secteurs d'avenir. Pour ce faire, nous favoriserons notamment une fiscalité des entreprises et des particuliers concurrentielle.

Dès les premiers signes de reprise, notre économie sera bien préparée et sur la voie d'une croissance économique durable qui assurera la prospérité du Québec pour une génération.

\*\*\*

Ce n'est pas la première fois que le Québec est confronté à un ralentissement économique.

Par contre, grâce à notre gestion prudente et rigoureuse, le Québec n'aura jamais été aussi bien préparé pour faire face aux intempéries.

Nous allons maintenir l'équilibre budgétaire, soutenir le pouvoir d'achat des familles, protéger les emplois des Québécois, atténuer les effets d'un resserrement du crédit aux entreprises et accélérer la cadence des investissements publics, générateurs d'activité économique, de richesse et d'emploi dans toutes les régions du Québec.

Grâce à notre vision économique, notre rigueur et notre discipline, nous serons parmi les premiers sur la ligne de départ, au retour des jours meilleurs.

Nous avons toutes les raisons d'envisager l'avenir économique du Québec avec confiance et optimisme.